

2. En vertu de l'entente spéciale sur le développement rural (article 1, paragraphe *e*) conclue entre le Canada et le Manitoba le 20 juillet 1971, une aide financière a été accordée le 5 juin 1972 pour favoriser: «l'implantation, l'agrandissement ou la modernisation de toute entreprise commerciale engagée dans l'exploitation des ressources primaires, la transformation, la fabrication ou la prestation de services, services touristiques compris, pourvu que: (i) les deux tiers au moins de son personnel soient des personnes défavorisées qui n'ont jamais ou à peu près jamais pu bénéficier de revenus réguliers ni de possibilités d'emploi; (ii) des services d'orientation et de formation adéquats soient dispensés et que des mesures d'adaptation soient prises pour rendre les personnes défavorisées aptes à occuper un emploi dans l'entreprise.»

## CAC—KEY DATA

## Question n° 3008—M. Cossitt:

1. Étant donné qu'il n'est pas impossible que Key Data Canada ait utilisé l'ordinateur de la Commission d'assurance-chômage de Montréal (Qué.), *a*) un programme a-t-il été établi pour une opération portant l'étiquette LG01, *b*) le ruban-ordinateur utilisé portait-il la désignation «KAOTEK» ou une autre désignation apparentée?

2. *a*) Gabriel Charbonneau, *b*) Éline Gagné, *c*) Robert Martin, *d*) Jean-Pierre Cloutier, *e*) Michel Soucy, *f*) Jacques Benoit, *g*) Yvon Deguire, *h*) André Boileau ont-ils pris part au programme pendant et après leurs heures de travail et, dans l'affirmative, a-t-on essayé de leur donner \$20 en plus du traitement habituel qui leur est versé par la Commission pour «monnayer» leur participation à un programme illégal?

3. Cette somme leur a-t-elle été remise sous pli et en personne et, dans l'affirmative, par qui?

4. M. D. Mainville, alors chef de la Section d'informatique, a-t-il eu connaissance de cette opération ou y a-t-il pris part?

5. Key Data travaillait-elle pour le compte d'une société sise dans la région de Drummondville (Qué.) et, dans l'affirmative, pourquoi utilisait-elle les ordinateurs de la Commission?

6. D'après le gouvernement, un des employés de la Commission aurait-il reçu une piscine chez lui pour avoir fait toutes les démarches à ce sujet et cette personne aurait-elle pris certaines mesures pour faciliter l'avancement d'un de ses subalternes qui l'aurait aidée?

7. Key Data a-t-elle utilisé les ordinateurs de la Commission pendant approximativement deux mois et, dans l'affirmative, pour combien d'opérations?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Cette affaire a été confiée à la GRC pour faire l'objet d'une enquête. Un fois celle-ci terminée, nous répondrons à la question.

\* \* \*

[Français]

### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

**M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je demande que les questions n°s 2482 à 2529 inclusivement et 2559 à 2623 inclusivement soient transformées en ordres de dépôt de documents.

Monsieur l'Orateur, si les questions n°s 29, 30, 160, 181, 212, 360, 487, 592, 643, 715, 725, 747, 771, 784, 786, 877, 941, 948, 955, 1031, 1072, 1189, 1192, 1215, 1224, 1303, 1322, 1338, 1358, 1643, 1737, 1914, 2073, 2344, 2369, 2375,

### Questions au Feuilleton

2378, 2379, 2380, 2381, 2396, 2441, 2531, 2535, 2548, 2551, 2643, 2755, 2756, 2781 et 3005 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

#### L'UTILISATION D'AVIONS PAR LES MINISTRES

## Question n° 29—M. Cossitt:

1. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1974, des ministres du Cabinet ont-ils utilisé des avions du ministère des Transports et, dans l'affirmative, et pour chaque avion utilisé *a*) quel est le nom du ministre, *b*) quel type d'avion a été utilisé, *c*) quel était le but du déplacement, *d*) quand s'est effectué le déplacement et quels en étaient (i) le point de départ (ii) les escales et leur but (iii) la destination, *f*) combien en a-t-il coûté au contribuable, *g*) quels étaient les nom et fonctions des passagers qui se trouvaient à bord, *h*) quel déplacement, s'il y a lieu, avait trait, directement ou indirectement, à l'exécution de fonctions du Parti libéral ou à l'examen de questions politiques?

2. Combien ces déplacements ont-ils coûté aux contribuables?

(Le document est déposé.)

#### L'UTILISATION D'AVIONS PAR LES MINISTRES

## Question n° 30—M. Cossitt:

1. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1974, des ministres du Cabinet ont-ils utilisé des avions du ministère de la Défense nationale et, dans l'affirmative, et pour chaque avion utilisé *a*) quelle était le nom du ministre, *b*) quel type d'avion a-t-il utilisé, *c*) quel était le but du déplacement, *d*) à quelle date s'est effectué ce déplacement et quels en étaient (i) le point de départ (ii) les escales et leur but (iii) la destination, *f*) quel en a été le coût total pour le contribuable, *g*) quel déplacement, s'il y a lieu, comportait directement ou indirectement l'exécution de fonctions du Parti libéral ou à l'examen de questions politiques?

2. Combien ces déplacements ont-ils coûté aux contribuables?

(Le document est déposé.)

#### LES STATISTIQUES COMMERCIALES

## Question n° 160—M. Forrestall:

Pour chacune des années depuis 1965 pour lesquelles il existe des statistiques commerciales, quelle est la meilleure estimation du gouvernement, par pays d'origine ou de destination, de la quantité, exprimée en *a*) dollars, *b*) tonnes des marchandises en partance ou à destination du Canada, dont l'itinéraire passe par les ports de la côte est américaine?

(Le document est déposé.)

#### L'UTILISATION DE TAXIS PAR LES MINISTÈRES À OTTAWA

## Question n° 181—M. Cossitt:

1. Quel a été, au cours de la dernière année pour laquelle on dispose de données, le montant total des déboursés *a*) de tous les ministères, *b*) de chaque ministère, pour le transport en taxi dans la région d'Ottawa?

2. Combien d'argent la compagnie Blue Line Taxi a-t-elle reçu de tous les ministères, au cours de la dernière année pour laquelle on dispose de données?

3. Le gouvernement a-t-il retenu les services de la compagnie Blue Line à l'exclusion de toute autre et, dans l'affirmative, *a*) pourquoi, *b*) a-t-on fait des appels d'offres pour ces services et (i) dans l'affirmative, quels en sont les détails (ii) sinon, pourquoi?

4. Quel est, pour la dernière année dont on dispose de données, le montant total payé à toutes les autres compagnies de taxi à Ottawa pour tous les ministères?

(Le document est déposé.)

#### LA RÉORGANISATION DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES

## Question n° 212—M. Orlikow:

Pour chaque ministère et agence, quand ont eu lieu les deux réorganisations précédant la dernière date et *a*) quels contrats ont été signés dans le cadre de ces réorganisations, *b*) quel a été le montant total de chacun de ces contrats?

(Le document est déposé.)